



**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE
GENERAL FFFA 12
DECEMBRE 2015**



Ouverture de la séance à 10H30 à l'Hôtel Mercure Porte de Pantin.

I/ INTRODUCTION ET VERIFICATION DU QUORUM

Michel DAUM, Président de la Fédération, accueille les participants et les remercie de leur présence. Préalablement aux échanges, il rappelle que les débats seront enregistrés.

Il rappelle également que des élections intermédiaires se sont déroulées le 30 mai 2015 et que, par conséquent, le Comité Directeur présent ce jour n'a eu qu'un mois d'exercice durant la saison 2015/2016.

Il constate que 946 voix (voir annexe) sont représentées sur 1004 – l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

II/ APPROBATION DU PV DE L'AG DU 30 MAI 2015

Avant la mise au vote, Joëlle LAFOLIE, Présidente de la Ligue IDF, demande l'autorisation de lire un courrier sur le mécontentement de l>IDF, ce qui lui est accordé.

Sans commentaire supplémentaire, MDA met au vote, le PV de l'AG du 30/05/2015 :

POUR : 769

CONTRE : 177

ABS : 0

Le procès verbal de l'AG du 30 mai 2015 est validé.

III/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Michel DAUM reprend quelques points de son rapport moral:

- Le travail se fait en équipe. La situation était difficile, tendue et incertaine. Il a fallu apporter des assurances au Ministère sur notre capacité à durer. Il remercie tous ceux qui ont accordé leur confiance à cette nouvelle équipe.
- Il présente également l'équipe qui est mise en place à partir du 1er janvier 2016 ainsi que le nouveau DTN de la Fédération, Olivier MORET.

Par ailleurs, Michel DAUM reprend l'ensemble des événements depuis le 13 décembre 2014 et notamment l'amélioration de la communication des affaires de la Fédération.

Il met par ailleurs en avant :

- Le choix d'aller aux Championnats du Monde à Canton (4ème place)
- La relance du Fonds De Développement Citoyen (35 projets à ce jour)
- Le conventionnement de 3 ligues
- La mise en place du Crowdfunding avec un projet commun de tous les clubs et tous les licenciés.

Après la présentation et plusieurs échanges, Brigitte SCHLEIFER, Secrétaire Générale de la Fédération, met le rapport au vote :

POUR : 474

CONTRE : 274

ABS : 198

Le rapport moral du président est validé.



IV/ RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

Franck LACUISSE, présente le rapport de gestion. Le résultat est surprenant mais explicable avec la période de transition entre décembre 2014 et juin 2015. En effet, les actions planifiées n'ont pas été réalisées.

Par la suite, Joëlle LAFOLIE, souhaite comprendre pourquoi, suite à sa demande il y a quelques semaines, elle n'a pu consulter les comptes de la Fédération. Franck LACUISSE lui répond que les comptes sont consultables, mais qu'évoluant dans un environnement professionnel et commercial, certains détails n'ont pas à être divulgués, notamment les salaires ou d'autres tarifs commerciaux qui font suite à des consultations. Par conséquent, un engagement de confidentialité doit être signé avant la consultation.

Franck LACUISSE s'engage à fournir sur le PV de l'AG les frais engendrés par la Coupe du Monde à Canton:

- Car: 1242.51€
- Location de voiture: 1 177.59€
- Rémunération des coachs: 5 295€
- Encadrement médical: 5 700€
- Déplacements : 71 127.15€
- Hébergement/Restauration: 42 304.57€
- Déplacement staff médical: 3 857.87€
- Frais divers: 5 673.41€

Total: 136 378.10€ -> Total pour uniquement l'Equipe de France.

La parole est donnée au Commissaire aux Comptes, Monsieur MALAIZE.

Le Commissaire aux Comptes expose à l'Assemblée Générale son rapport général et son rapport spécial qui porte sur les conventions réglementées. Il fait état de fonds propres positifs de 122 044€ dont le résultat de l'exercice de 80 814€.

Il énonce également l'absence de convention réglementée.

Les rapports du CAC ayant été présentés, Brigitte SCHLEIFER propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils viennent de lui être présentés.

POUR : 783
CONTRE : 163
ABS : 0

Les comptes 2014/2015 de la FFFA sont approuvés.

Franck LACUISSE propose d'affecter le résultat de l'exercice en deux parties :

- D'une part 50 000€ dans un fond dédié aux prochaines compétitions internationales.
- D'autre part, 30 814€ aux comptes de réserves et report à nouveau.



Brigitte SCHLEIFER met au vote l'affectation du résultat financier au pour 50 000€ à un fond dédié aux compétitions internationales et pour 30 814€ au compte de réserve au bilan de la FFFA :

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

Les affectations proposées sont validées à l'unanimité.

VI/ RENOUELEMENT DU MANDAT DU CAC SUPPLEANT

Le mandat de M. MALAIZE avait été renouvelé lors de la dernière Assemblée Générale et celui du suppléant M. BOISSANGER avait été omis. C'est donc une régularisation de la situation.

Franck LACUISSE met au vote la candidature du CAC suppléant, M. BOISSANGER.

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La candidature est validée à l'unanimité.

VI/ VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Franck LACUISSE présente le budget prévisionnel. Il explique le changement de fonctionnement qu'il souhaite opérer. Cette saison, après avoir déduit l'ensemble du budget de fonctionnement de la Fédération, les commissions se sont vues attribuer un budget donc les actions doivent être en corrélation avec les choix politiques de la Fédération.

Un débat s'ensuit à propos de l'orientation du budget et de son utilisation concernant les postes de développement. Entre autre, des questions sont posées sur l'emploi futur de la chargée de mission de cheerleading et du développement du Flag dont le nombre de licenciés jeunes ne cesse de diminuer.

Les débats terminés, le budget prévisionnel est proposé au vote de l'Assemblée Générale:

POUR : 562
CONTRE : 256
ABS : 260

Le budget 2016/2017 est validé.

VII/ PRESENTATION DE LA SECRETAIRE GENERALE

Brigitte SCHLEIFER présente les grandes évolutions en termes de licenciés lors des dernières années. En 2014/2015, la saison s'est terminée à 22136 licenciés. Depuis quelques années, le nombre de licenciés a tendance à stagner avec, tout de même sur 5 ans, une hausse de 27.5%.

Actuellement, la répartition des licences s'établit comme suit : 4.3% de dirigeants, 67.3% des licences compétition, 4.8% de licence loisir, 10.9% de licence découverte, 4.6% de licence entraîneurs et 8% d'arbitres et juge.

Un nouveau débat s'engage sur l'augmentation du nombre de licenciés jeunes dans les disciplines ainsi que de la place du cheerleading au sein de nos licenciés.



Enfin Brigitte SCHLEIFER énonce les principales régions en terme de licenciés (IDF, GPN, RHA, PACA)

Au niveau des clubs, la Fédération a terminé 2014/2015 avec 216 clubs.

VIII/ REFORME TERRITORIALE

Brigitte SCHLEIFER présente la réforme territoriale et les nouvelles grandes régions. La FFFA va devoir se mettre en conformité avec cette réforme territoriale. Un échange se fait sur les dates limites de rapprochement de nos ligues régionales. Pour autant, il convient de créer ses nouvelles ligues au niveau institutionnel afin d'être en conformité avec la loi et par application des statuts fédéraux qui réservent à l'assemblée générale la compétence de création des ligues.

Puis BSC met au vote la création des nouvelles Ligues:

Création de la Ligue Picardie/Grand Nord:

POUR : 946

CONTRE : 0

ABS : 0

La Ligue Picardie/Grand-Nord est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Ile-de-France:

POUR : 946

CONTRE : 0

ABS : 0

La Ligue Ile-de-France est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Centre Val de Loire:

POUR : 946

CONTRE : 0

ABS : 0

La Ligue Centre Val de Loire est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne:

POUR : 946

CONTRE : 0

ABS : 0

La Ligue Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Normandie:

POUR : 946

CONTRE : 0

ABS : 0

La Ligue Normandie est créée à l'unanimité.



Création de la Ligue Bretagne:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Bretagne est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Pays-de-la-Loire:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Pays-de-la-Loire est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Aquitaine/Limousin/Poitou-Charente:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Aquitaine/Limousin/Poitou-Charente est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Corse:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Corse est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Rhône-Alpes/Auvergne:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Rhône-Alpes/Auvergne est créée à l'unanimité.

Création de la Ligue Bourgogne/Franche-comté:

POUR : 946
CONTRE : 0
ABS : 0

La Ligue Bourgogne/Franche-comté est créée à l'unanimité.



IX/ ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur disposait de 2 places vacantes. Se proposent MM. Sébastien DREANNO et Jean-Pierre TROCHET.

Suffrages exprimés 946
DREANNO: 804 voix
TROCHET: 774 voix

Messieurs DREANNO et TROCHET sont élus au Comité Directeur de la FFFA.

X/ RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Présentation du rapport médical.

- Présentation du rapport de la Commission de Discipline.

Une discussion s'enclenche sur les peines planchers et la composition de la commission sans spécialiste de l'activité.

- Présentation du rapport de la Commission d'Appel

- Présentation du rapport de la Commission Cheer.

- Présentation du rapport de la Commission Flag.

- Présentation du rapport de la Commission Football Américain.

Enfin Olivier MORET, nouveau Directeur Technique National, présente la future équipe et sa vision de la DTN pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Il précise, lors de son allocution, les grandes orientations qui sont les suivantes:

1- La formation, qui doit permettre aux clubs de mieux accueillir, de faire progresser et de rendre nos sports crédibles auprès du grand public et des institutionnels.

2- Etre leader dans le sport citoyen afin de faire de nos disciplines des vecteurs du vivre ensemble et d'accélérer le désenclavement de certains territoires.

3- Le haut-niveau, qui n'est officiellement attribué que pour le Football Américain, et pour lequel il va falloir se démermer pour conserver ce statut. Le résultat de la Coupe du Monde à Canton doit nous aider dans cette démarche.

4- La volonté de remettre la DTN au centre du fonctionnement, position qu'elle ne tenait plus. Elle doit pouvoir être, par exemple, la première force de proposition en ce qui concerne les championnats de toutes les disciplines et l'articulation à l'intérieur de celles-ci.



XI/ QUESTIONS DIVERSES

Après des échanges nourris sur les championnats jeunes, aucune autre question diverse n'est posée.

Michel DAUM remercie les membres de l'Assemblée Générale et clôt les débats.

La séance est levée à 17h45.

Brigitte SCHLEIFER

Michel DAUM

Secrétaire Générale de la FFFA

Président de la FFFA